



THÉÂTRE DE L'ŒIL OUVERT

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉCORESPONSABILITÉ

2024-2028

Mis à jour le 29 janvier 2024

Approuvé par la présidente Elise Bonneville

INTRODUCTION

Le THÉÂTRE DE L'OEIL OUVERT (ci-après « T00 ») présente sa **Politique de développement durable et d'écoresponsabilité**, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2024 et qui prendra fin le 31 décembre 2027, visant à instaurer des procédés concrets pour réduire son empreinte écologique sur un horizon de 4 ans.

Le T00 souhaite instaurer un cycle de travail quinquennal afin de garder ce plan à jour et pour inclure les nouvelles pratiques en développement durable et de faire un bilan de notre progression.

Cette politique a été élaborée par Jade Bruneau, directrice artistique et générale, conjointement avec Simon Fréchette-Daoust, codirecteur artistique et est appuyée et approuvée par le conseil d'administration du T00. Nous avons été conseillés par Marie-Laure Eude-Le Dorze (Aquila Service Conseil) avec le soutien de la Brigade Conseil d'Evol au cours de ce processus. La direction du T00 sera responsable de son application au sein de ses équipes internes.

Une version de ce document est accessible sur le site web de Théâtre de l'Oeil Ouvert – www.toeilouvert.com

CONTEXTE DE LA POLITIQUE

En concertation avec nos gouvernements qui mettent en place des politiques de développement durable et un plan environnemental s'appliquant à toutes les entreprises, tous secteurs confondus, les organismes culturels ont la mission spéciale de mener la marche, de soutenir son milieu et le public à prendre part à ce mouvement et de dénoncer les actions ou l'inaction qui mettent en péril l'avenir de la collectivité.

Conscients de cette responsabilité, nous exposons dans ce document les gestes que nous souhaitons appliquer dans le cadre de nos activités professionnelles.

Le T00 s'appuie sur les stratégies mises de l'avant par la loi [D.8.1.1 sur le développement durable](#), sur les [trois facteurs ESG : Environnemental, Social et Gouvernance](#) et les [17 objectifs de développement durable du Programme de développement durable de l'ONU](#).

Nos actions sont regroupées en trois axes : environnement, société et gouvernance. Nous considérons que les actions intégrées à cette politique sont réalistes et facilement atteignables. Notre échéancier global sur 3 ans se divise ainsi :

- 2024 : calcul, planification et conscientisation de nos impacts.
- 2025 : application de nouvelles mesures.
- 2026 : ajustements et communication de nos accomplissements.
- 2027 : bilan de l'application de la politique et nous amorce de l'élaboration de la prochaine politique de 2028 – 2032.

APPLICATIONS DE LA POLITIQUE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du T00 supervise l'application de la présente politique sur l'ensemble de l'organisme. Plus précisément, il s'assure que la direction du T00 respecte son plan d'action selon l'échéancier établi. Il contribue aux périodes de réflexion et d'ajustement annuel en exprimant sa vision sur l'application des trois axes.

LA DIRECTION

La direction artistique et générale du T00 applique la présente politique au sein de l'organisation. En plus de mener par l'exemple, la direction dirige ses employé.es en les conscientisant aux trois axes de la politique dans l'exercice de leur fonction. Ils communiquent les objectifs de l'organisation aux contractuels, au public, à la communauté et à ses partenaires.

LES EMPLOYÉ.ES

Les employé.es du T00 s'engage à appliquer la présente politique par leurs actions quotidiennes au sein de l'organisation. Ils pourront, au besoin, se référer à la direction du T00 pour s'assurer de l'exactitude de l'impact de leurs actions.

LES CONTRACTUELS ET PARTENAIRES (ARTISTES, CONCEPTEUR.RICES, COLLABORATEUR.RICES)

À même leur contrat, les contractuels et partenaires auront accès à la politique en vigueur afin de s'engager également dans la mise en œuvre de ses actions.

LE PUBLIC ET COMMUNAUTÉS

Le public et les communautés qui gravitent autour du T00 sont encouragés à soutenir et à partager les actions prises par l'organisation ; la direction s'assure de communiquer les actions prises afin de faire connaître son impact dans sa communauté.

MOYEN DE COMMUNICATIONS

Afin que cette politique ait un impact au sein de l'organisation du T00 mais aussi dans tout son écosystème, ses objectifs seront communiqués vis les outils suivants :

1) INTÉGRATION DE LA POLITIQUE EN ANNEXE AUX CONTRATS DE NOS CONTRACTUELS ET PARTENAIRES

Une clause concernant le développement durable, particulièrement ses actions écoresponsables, permettra de suggérer des actions concrètes afin d'aider les contractuels et les partenaires à contribuer à l'atteinte de nos objectifs.

2) PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET INTÉGRATION SUR NOTRE SITE INTERNET

Par des campagnes de communications destinées au **public** via nos réseaux sociaux, ainsi que la présence de la politique sur notre site internet, nous pourrons mettre de l'avant les progrès dans la poursuite de nos objectifs. En menant par l'exemple et en communiquant nos bons coups et nos réussites, nous souhaitons avoir une influence positive sur notre communauté.

3) VISIBILITÉ EN SALLE

Dans l'optique encore une fois de sensibiliser nos publics à nos valeurs, nos objectifs principaux reliés à cette politique seront communiqués dans nos programmes de spectacle numérique disponible lors de nos représentations.

4) BILAN DE NOS ACTIONS DD

Destiné aux partenaires et aux bailleurs de fonds, un rapport sera rédigé afin de valider l'avancement de nos actions de développement durable inclus dans cette politique. Ce bilan sera inclus annuellement dans notre rapport d'activité.

AXE 1 - ENVIRONNEMENT

Afin d'assurer la pérennité de sa mission dans un contexte de changements climatiques, l'équipe met plusieurs stratégies en œuvre pour réduire les impacts négatifs collatéraux de ses productions. Le TOO souhaite mettre en application les actions environnementales suivantes en trois phases :

Phase 1 (2024)

- Comptabiliser notre empreinte carbone grâce à l'outil Creative Green ;
- Suivre un accompagnement et de la formation via des organismes en écoconception, comme Écoscéno;
- Réduire la consommation d'eau dans le nettoyage des textiles et des costumes ;
- Encourager les repas sans déchet (fournir au besoin des ustensiles et bouteilles réutilisables, éviter la livraison ou la restauration rapide emballée) ;
- Encourager le covoiturage et établir des moments de coordination pour combiner les déplacements de l'équipe lorsque possible ;
- Favoriser le transport actif et le transport en commun lorsque possible ;
- Prioriser les fournisseurs régionaux et provinciaux ;
- Faire preuve de sobriété numérique en effectuant des tris de photos, courriels et vidéos, et en éliminant les fichiers inutiles ;
- Poursuivre la limitation de l'impression en optant pour des bannières qui ont une longue durée de vie et en utilisant un programme numérique ;
- Utilisation de piles rechargeables pour nos systèmes de micros-casques et adaptation de nos conceptions d'éclairage afin d'utiliser des projecteurs à faible consommation d'électricité.

Phase 2 (2025)

- Obtenir l'accréditation [Artiste Citoyen en Tournée \(ACT\)](#) ;
- Concevoir des produits dérivés avec des artistes locaux et privilégier les produits numériques lorsque possible ;
- Pérenniser nos productions sur un cycle plus grand afin d'étaler leur empreinte écologique ;
- Réutilisation et revalorisation de matériaux pour la création des décors et costumes ;
- Mobiliser les partenaires de l'arrondissement dans notre démarche écoresponsable.

Phase 3 (2026 et 2027)

- Privilégier la location de véhicules électriques, lorsque nécessaire à la tournée des spectacles ;
- Mutualiser nos ressources et celles de nos partenaires afin d'éviter les achats d'équipements multiples.

AXE 2 – SOCIÉTÉ

En accord avec nos valeurs d'accessibilité et d'inclusion, le T00 souhaite mettre en application les actions suivantes en trois phases :

Phase 1 (2024)

- Favoriser l'intégration de la relève au marché du travail en offrant des stages d'observation ainsi qu'en offrant du mentorat à des artistes-entrepreneurs ;
- Instaurer des ateliers de discussions au cœur de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles en collaboration avec l'équipe culture sur les thèmes et enjeux exprimés dans nos productions ;
- Encourager la fréquentation des spectacles auprès des groupes minoritaires.

Phase 2 (2025)

- Promouvoir la diversité au sein de nos productions ;
- Rejoindre des réseaux du milieu des affaires afin de provoquer des discussions et conscientiser le milieu des affaires aux enjeux auxquels fait face le milieu culturel ;
- Rendre nos créations accessibles à diverses communautés marginalisées ;
- Améliorer l'accessibilité de nos productions aux personnes en situation de handicap.

Phase 3 (2026 et 2027)

- Collaborer avec nos partenaires de diffusion afin d'offrir des tarifs accessibles pour les personnes à faibles revenus ;
- Concrétiser les démarches pour la création d'un lieu de diffusion en arts vivants dans l'est de Montréal.

AXE 3 – GOUVERNANCE

Afin d'assurer sa pérennité et sa croissance, le T00 s'assurera de la saine gouvernance de l'organisation en mettant en application les actions suivantes en trois phases :

Phase 1 (2024)

- Formation d'un comité de soutien au financement privé et poursuivre les démarches pour l'obtention du titre d'organisme de bienfaisance ;
- Adopter une politique d'éthique, d'intégrité et de gestion des conflits d'intérêts.

Phase 2 (2025)

- Créer une politique salariale se basant sur les organisations du milieu de la même envergure ;
- Favoriser le développement des équipes via la formation.

Phase 3 (2026 et 2027)

- Offrir des avantages sociaux, tels que des assurances collectives, pour s'assurer du bien-être des employés ;
- Rédaction et promotion d'un bilan de la présente politique.